

# Rapport annuel 31.12.2016

## Millesimo Richelieu 1

### Table des matières

1.	Définition.....	2
2.	Politique d'investissement du Millesimo Richelieu 1.....	2
3.	Composition du Millesimo Richelieu 1 en montants et pourcentages en 31 décembre 2016 .....	3
4.	Gestionnaires .....	3
5.	Mouvements dans la composition du portefeuille Millesimo Richelieu 1 pendant 2016 (en euros) .....	4
6.	Evolution de la valeur de l'actif du Millesimo Richelieu 1.....	4
7.	Évolution graphique de la valeur de l'unité du Millesimo Richelieu 1 .....	4
8.	Description des risques .....	5
8.1.	Situation du risque .....	5
8.2.	Indicateur de risque : la classe de risque.....	5



## 1. Définition

MILLESIMO Richelieu est un fonds d'investissement interne lié au produit d'assurance "MILLESIMO Richelieu", émis par AXA Belgium. Les versements uniques effectués par les souscripteurs sont investis dans ce fonds et convertis en parts de ce fonds, appelées "unités".

### Durée du fonds d'investissement interne

Le fonds a une durée fixe de 10 ans et un jour.

Prise d'effet : 14/05/2007.

Terme : 15/05/2017. En cas de vie de l'assuré la contre-valeur des unités est versée à la date d'échéance selon leur valeur à ce moment.

## 2. Politique d'investissement du Millesimo Richelieu 1

### Politique et objectifs d'investissement

Le fonds d'investissement interne «Millesimo Richelieu 1 » vise :

1. à offrir à l'investisseur par la voie d'un investissement dans des organismes de placement collectif une participation dans un portefeuille composé principalement en actions françaises et / ou européennes qui est géré de façon active
2. et à atteindre au terme une valeur d'unité correspondant au minimum à la valeur d'unité initiale de 100 euro.

Dans le but de réaliser cette politique d'investissement le fonds d'investissement interne investit (à 100%) ses actifs dans le sous-fonds AXA Millesimo Special du fonds commun de placement de droit luxembourgeois AXA Active Protection, dont le prospectus sera disponible dans tous les points de vente. Conformément aux termes du Prospectus d'AXA Active Protection, le sous-fonds AXA Millesimo Special est susceptible d'investir ses actifs sur les marchés financiers internationaux, en actions ou autres parts, en obligations ou autres titres de créance, en actifs monétaires, en titres similaires et parts d'organismes de placement collectif ou, pour la couverture du portefeuille, en produits dérivés. Le sous-fonds AXA Millesimo Special est géré de manière dynamique par AXA Investment Managers Paris S.A., Coeur Défense Tour B, La Défense 4, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 COURBEVOIE, sur délégation financière de la société de gestion AXA Funds Management S.A. Il est investi dans :

1. d'une part dans des actifs monétaires ("l'Actif Non-Risqué"), destinés à protéger et à stabiliser le portefeuille et la valeur liquidative au terme du sous-fonds. L'Actif Non Risqué est composé d'actifs monétaires à court terme ou de parts d'organismes de placement collectif à vocation monétaire ou monétaire plus. Eventuellement le gestionnaire financier peut être amené à simuler les actifs monétaires par des investissements dans l'Actif Risqué dont il diminuerait la volatilité par des ventes de futures sur indices,
2. et d'autre part, dans le but de dynamiser sa performance, dans des fonds gérés par des gestionnaires réputés qui investissent dans des actions françaises et/ou européennes correspondant à la politique de gestion ("l'Actif Risqué"). L'Actif Risqué sera composé à l'origine de parts de capitalisation du fonds commun de placement de droit français Richelieu Spécial, exprimé en euros. L'objectif du FCP Richelieu Spécial est d'investir dans des actions sous-évaluées d'entreprises qui sont susceptibles sur un horizon de 18 mois d'être l'objet d'opérations «spéciale» comme des reprises, des fusions, un rachat d'actions propres, distribution d'un dividende exceptionnel, ... Il est investi principalement dans des actions françaises et pour un pourcentage plus limité, dans des actions européens. Le fonds commun de placement Richelieu Spécial vise un rendement absolu et n'est pas lié à un index de référence. Il ne tient pas en compte d'indices boursiers ou sectoriels ou avec des niveaux de capitalisation. La société de gestion applique une sélection et allocation d'actions dynamique et utilise des instruments dérivés sur le CAC 40 pour gérer la volatilité.

Le rapport entre l'Actif Risqué et l'Actif Non Risqué est géré activement conformément à la technique CPPI (gestion coussin) et peut ainsi évoluer de 100% investis en Actif Risqué, à 100% en Actif Non Risqué – ce dernier cas de



figure ayant pour objet de protéger le portefeuille et la valeur liquidative au terme du sous-fonds AXA Millesimo Special en cas de forte baisse de l'Actif Risqué. Pour augmenter le niveau de participation dans l'Actif Risqué, le gestionnaire financier, AXA Investment Managers Paris, se réserve la possibilité d'investir, dans le respect de la réglementation luxembourgeoise en vigueur, dans des contrats equity-swap ou d'utiliser des facilités de trésorerie octroyées par l'institution dépositaire, de manière à exposer le portefeuille du sous-fonds AXA Millesimo Special jusqu'à 150% à l'Actif Risqué. En outre, le gestionnaire financier devra, dans certains cas, investir de manière irrévocable jusqu'à 100% dans un panier d'obligations dont l'échéance se situe peu avant ou à la maturité du sous-fonds.

Le gestionnaire financier du sous-fonds AXA Millesimo Special, en accord avec la compagnie d'assurances, se réserve le droit de remplacer entièrement ou partiellement, pendant la durée de l'investissement, Richelieu Spécial de Richelieu Gestion, par d'autres fonds UCITS III dont la politique de gestion répond aux exigences du fonds d'investissement interne. Ceci serait notamment le cas si le fonds Richelieu Spécial est fermé aux nouvelles souscriptions pendant la durée du sous-fonds AXA Millesimo Special.

L'entreprise d'assurance et le gestionnaire financier ne sont pas responsables de la faillite éventuelle des institutions auprès desquelles elle a placé, vendu ou acheté des actifs financiers du fonds interne. Les conséquences de la faillite sont à la charge des souscripteurs. La fixation d'objectifs n'empêche pas que les performances découlant de l'évolution escomptée de la valeur de l'unité dans le fonds ne sont pas garanties et que ces performances peuvent fluctuer dans le temps en fonction de la conjoncture économique et de modifications légales. Le risque financier de l'opération est supporté par les souscripteurs.

### 3. Composition du Millesimo Richelieu 1 en montants et pourcentages en 31 décembre 2016

Fonds interne	Actif	ISIN	Devise	Quantité	Cours	Valeur (€)	% Portefeuille	% Actif
Millesimo Richelieu 1	AXA Active Protection AXA Millesimo Special	LU0300814554	EUR	100.000	100,67	10.067.000	100,00%	100,00%

Afin de protéger les montants initialement versés par les investisseurs, toutes les parts restantes du fonds Richelieu dans le portefeuille millesimo Richelieu été vendues en 2013. Le portefeuille entier a été à cette date échangé contre 2 coupons zéro pour lesquels la date d'échéance correspond à la maturité d' AXA Life Protected Millesimo special.

### 4. Gestionnaires

#### **Gestionnaire du fonds interne Millesimo Richelieu 1**

AXA Belgium SA  
Boulevard du Souverain 25  
1170 BRUXELLES

#### **Gestionnaire de AXA Millesimo Special, compartiment du FCP luxembourgeois AXA Active Protection**

Ce compartiment est géré par :  
AXA Fund Management S.A.  
58, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte  
L-1330 Luxembourg  
Grand-Duché du Luxembourg

AXA Fund Management S.A. délègue la gestion du compartiment à :  
AXA Investment Managers Paris  
Cœur Défense - Tour B  
La Défense 4  
100, Esplanade du Général de Gaulle  
92932 Paris La Défense Cedex



**Gestionnaire du compartiment Richelieu Spécial de la sicav de droit français Richelieu Finance.**  
 Richelieu Finance  
 6, Avenue Franklin-Roosevelt  
 75008 Paris

#### 5. Mouvements dans la composition du portefeuille Millesimo Richelieu 1 pendant 2016 (en euros)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Souscription	0	0	0	0	0	0
Remboursement	0	0	0	0	0	0
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

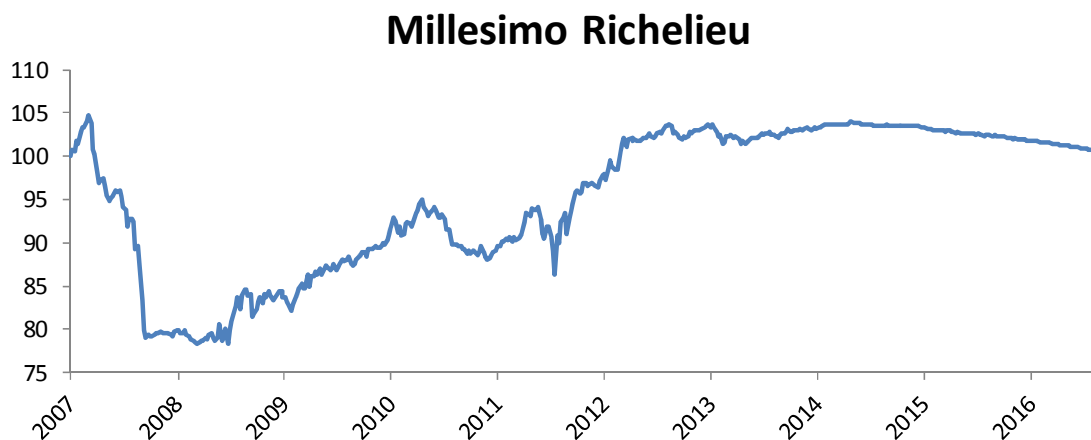
	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Souscription	0	0	0	0	0	0
Remboursement	0	0	0	0	0	0
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 6. Evolution de la valeur de l'actif du Millesimo Richelieu 1

Fonds interne	Actif	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
Millesimo Richelieu 1	AXA Active Protection AXA Millesimo Special	10.354.000	10.238.000	10.067.000

#### 7. Évolution graphique de la valeur de l'unité du Millesimo Richelieu 1

Le graphique donne l'évolution depuis le lancement jusqu'à 31/12/2016



AXA Belgium, S.A. d'assurances agréée sous le n° 0039 pour pratiquer les branches vie et non-vie (A.R. 04-07-1979, M.B. 14-07-1979)  
 Siège social : boulevard du Souverain 25 - B-1170 Bruxelles (Belgique) - Internet : www.axa.be - Tél. : 02 678 61 11 - Fax : 02 678 93 40 - N° BCE: TVA BE 0404.483.367 RPM Bruxelles

## 8. Description des risques

### 8.1. Situation du risque

- **d'un risque de crédit:** si l'émetteur et/ou le garant (respectivement AXA Belgium Finance (NL) bv et AXA Bank Europe s.a.) étai(en)t en défaut, par exemple en cas de faillite, il se pourrait que vous, en tant qu'investisseur, perdiez tout ou partie de votre capital.
- **d'un risque de fluctuation du cours:** si vous cédez avant l'échéance finale, le prix de vente sera influencé à ce moment par divers facteurs, dont l'évolution générale des taux d'intérêt (en cas d'augmentation des taux du marché, ce prix sera inférieur), de la volatilité des marchés et de la santé financière de l'émetteur et du garant. En fonction de ces facteurs, il se pourrait que la valeur de rachat soit inférieure à la valeur d'achat nominale. Vous n'avez droit au remboursement de 100% du capital investi (avant taxe et frais) qu'à l'échéance finale, sous réserve du risque de crédit (voir ci-dessus).
- **Risque de capital:** à l'échéance finale, il est possible que le capital investi (hors frais) ne soit pas remboursé intégralement. En fonction de l'évolution du sous-jacent, une perte jusqu'à 10 % est possible.

### 8.2. Indicateur de risque : la classe de risque

La classe de risque offre une indication du risque lié à un placement.

Elle se calcule sur la base de l'écart type sur une base annuelle des rendements bimensuels, exprimés en euros.

Les classes de risque sont définies comme suit :

- classe 0 : l'écart type se situe entre 0 et 2,5%
- classe I : l'écart type se situe entre 2,5% et 5%
- classe II : l'écart type se situe entre 5% et 10%
- classe III : l'écart type se situe entre 10% et 15%
- classe IV : l'écart type se situe entre 15% et 20%
- classe V : l'écart type se situe entre 20% et 30%
- classe VI : l'écart type est supérieur à 30%

Evolution de la classe de risque du Millesimo Richelieu 1

- classe de risque au 31 décembre 2016: II

